

L'École est administrée par un *Conseil central* et par un *Bureau de direction*. Les membres d'honneur se divisent en deux catégories : a) *fondateurs*, qui contribuent \$500 ou plus; b) *bienfaiteurs*, qui donnent \$100 en un ou plusieurs versements. Les membres actifs sont soit : a) *correspondants*, nommés par NN. SS. les évêques; soit b) *actifs proprement dits*, qui prennent part aux travaux de l'École et paient la contribution annuelle de \$1, en retour de laquelle ils reçoivent les grands tracts et sont admis aux conférences gratuitement.

L'adresses du *Secrétaire de l'École Sociale Populaire* est :

1075, rue Rachel, Montréal.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de novembre 1911
approuvée et bénie par Pie X

LA PIETE SACERDOTALE

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin coeur de **Jésus**, je vous offre par le Coeur immaculé de **Marie**, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour que le rayonnement de la piété sacerdotale fasse mieux comprendre la mission du prêtre.

Résolution apostolique : Prier pour que, dociles aux instructions du Saint-Père et aux conseils des saints, les prêtres soient de dignes ministres de Jésus-Christ.
